

Aix-en-Provence, le 8 avril 2025,

Suite à un signalement effectué auprès du chef de centre, ce dernier nous a indiqué que nous avons négligé une règle définie par la Convention Nationale de Dialogue Social. En effet, les mails envoyés aux ICNA dans le cadre du sondage que nous avons organisé l'ont été via une adresse mail externe, celle de l'organisme en charge de la consultation.

Nous tenons à présenter nos excuses aux ICNA qui auraient été choqués par cette infraction à la CNDS.

Notre intention n'était pas de piéger les contrôleurs avec un questionnaire d'origine inconnue. En effet, le mail invitant à répondre à la consultation est signé et le commanditaire du questionnaire, le BS UNSA-ICNA LFMM, parfaitement identifiable.

Au contraire, nous souhaitons à travers ce questionnaire pallier les manquements de notre administration qui est censée depuis plusieurs années ouvrir un GT « qualité de vie au travail », ce qu'elle n'a jamais fait.

Nous remercions donc toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire et invitons celles qui ne l'ont pas encore fait et qui désirent faire connaître leurs besoins à cliquer sur le lien qui leur a été envoyé.

Il nous tient à cœur de porter vos voix auprès de notre administration.

Le BS UNSA-ICNA

